

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT  
DU 2 JUIN 2016**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,  
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme  
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 2 juin 2016.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « [op3ft.org](http://op3ft.org) », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20160602/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20160602/access.html>

Le 2 juin 2016, à 12h15, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
  - travaux de l'équipe promotion
  - travaux de l'équipe juridique
  - travaux des équipes techniques
- Organisation de la *Frogans Technology Conference 7*,
- Actions de promotion menées par l'OP3FT,

- Publication de l'annuaire des prestataires de surveillance d'adresses Frogans,
- Adoption de la mise à jour de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans »,
- Organisation de la période de test de résolution des adresses Frogans,
- Démarrage de la période de test de résolution des adresses Frogans,
- Publication de nouvelles versions des ressources liées à la spécification technique FSDL 3.0,
- Publication de nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs »,
- Publication de nouvelles versions de la bibliothèque logicielle FSDL,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

A l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

## **ORGANISATION DE LA *FROGANS TECHNOLOGY CONFERENCE 7***

Dans le prolongement de sa décision du 8 mars 2016 d'organiser la *Frogans Technology Conference 7*, le Conseil d'administration prend acte de la publication du programme détaillé de la Conférence intitulée « Prenez l'initiative avec la technologie Frogans ».

## **ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT**

Dans le prolongement de sa décision du 7 janvier 2016 d'adopter la stratégie de promotion de la technologie Frogans pour l'année 2016, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des entrepreneurs du secteur de l'Internet, l'OP3FT a organisé une mission de promotion à Ouagadougou (Burkina Faso) du 10 au 12 mai 2016, puis à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 13 au 15 mai 2016 pour présenter la technologie Frogans à des acteurs de l'Internet de ces pays. L'OP3FT a également participé au premier hackathon Frogans, intitulé « Devgans », organisé par le Laboratoire de formation aux technologies de l'information (LABTIC) de l'Université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan, qui s'est déroulé les 14 et 15 mai 2016 ;
- dans le cadre de l'élaboration de ressources pratiques gratuites et réexploitables permettant de comprendre, utiliser et tirer profit de la technologie Frogans, une animation vidéo intitulée « Sites Frogans en action » a été réalisée par l'équipe promotion et publiée sur la page d'accueil du site Web officiel de la technologie Frogans « frogans.org ». Cette vidéo dure 1 minute 35 et n'a pas de bande sonore.

## **PUBLICATION DE L'ANNUAIRE DES PRESTATAIRES DE SURVEILLANCE D'ADRESSES FROGANS**

Dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle, l'OP3FT a participé à la réunion INTA 138, la conférence annuelle de l'International Trademark Association (INTA) qui s'est tenue à Orlando (USA) du 21 au 25 mai 2016.

À cette occasion, l'OP3FT a publié un annuaire mondial gratuit en ligne référençant des prestataires offrant des services de surveillance d'adresses Frogans.

Cet annuaire est une ressource clé permettant aux sociétés, incluant les titulaires de marques, de trouver des prestataires de services de surveillance d'adresses Frogans.

Cet annuaire a été publié sur le site Web de l'Opérateur du FCR « fcr.frogans », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://fcr.frogans/fr/resources/fawp-directory/access.html>
- en anglais : <https://fcr.frogans/en/resources/fawp-directory/access.html>

## **ADOPTION DE LA MISE À JOUR DE LA « CHARTE DES UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE FROGANS »**

Pour rappel, la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans » définit les conditions auxquelles toute personne souhaitant utiliser la technologie Frogans doit se conformer.

La version initiale de cette charte a été adoptée par le Conseil d'administration le 16 février 2015 et publiée sur le site officiel de la technologie Frogans « frogans.org ». Des mises à jour ont été adoptées par le Conseil d'administration le 11 mai 2015 et le 12 février 2016.

L'équipe juridique présente une proposition de mise à jour de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans ».

La nouvelle version de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans » précise les informations administratives et techniques publiées dans la Base de données Whois du FCR et dans les Données Publiques du FCR, portant sur les adresses Frogans et les réseaux Frogans.

Un document comparatif entre la précédente version et la nouvelle version de la charte a été préparé par l'équipe juridique à titre d'information.

Au vu de cette présentation, le Conseil d'administration prend acte de la qualité du travail réalisé, et décide d'adopter la mise à jour de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans ».

Ce document ainsi que le document comparatif seront publiés sur le site Web officiel de la technologie Frogans, « frogans.org », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://www.frogans.org/fr/resources/ftup/access.html>
- en anglais : <https://www.frogans.org/en/resources/ftup/access.html>

## **ORGANISATION DE LA PÉRIODE DE TEST DE RÉOLUTION DES ADRESSES FROGANS**

Dans le prolongement de la décision du Conseil d'administration du 8 mars 2016 de confier à l'équipe juridique la rédaction des documents juridiques relatifs à l'organisation de la période de test de résolution des adresses Frogans, l'équipe juridique présente une proposition de document portant sur les conditions d'utilisation applicables aux Utilisateurs Finaux de Sites Frogans, aux Éditeurs de Sites Frogans, et aux Hébergeurs de Sites Frogans, pendant cette période de test.

Au vu de cette présentation, le Conseil d'administration prend acte de la qualité du travail réalisé, et décide d'adopter le document portant sur les conditions d'utilisation applicables pendant la période de test de résolution des adresses Frogans.

Ce document sera publié sur le site Web officiel de la technologie Frogans, « frogans.org », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://www.frogans.org/fr/resources/ftup/access.html>
- en anglais : <https://www.frogans.org/en/resources/ftup/access.html>

## **DÉMARRAGE DE LA PÉRIODE DE TEST DE RÉOLUTION DES ADRESSES FROGANS**

Dans le prolongement de sa décision du 8 mars 2016 portant sur l'organisation d'une période de test de résolution des adresses Frogans, le Conseil d'administration décide de fixer le démarrage de cette période le 14 juin 2016 à l'occasion de la *Frogans Technology Conference 7*. Cette période de test de résolution des adresses Frogans durera jusqu'à ce que le logiciel Frogans Player soit mis à la disposition du grand public.

## **PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DES RESSOURCES LIÉES À LA SPÉCIFICATION TECHNIQUE FSDL 3.0**

Pour rappel, la spécification technique Frogans Slide Description Language (FSDL) est utilisée pour créer et publier des sites Frogans sur l'Internet ou dans les intranets. Les documents FSDL sont échangés entre le logiciel Frogans Player et le serveur où est hébergé le site Frogans.

La version 3.0 de la spécification technique FSDL est en cours d'élaboration par les équipes techniques.

En attendant la publication de la version 3.0 de la spécification technique FSDL, des ressources ont été élaborées par les équipes techniques pour permettre aux développeurs de faire leurs premiers pas avec le langage FSDL et de réaliser leurs premiers sites Frogans :

- *FSDL 3.0 Recap – Elements and Attributes* : ce document présente un résumé des éléments et attributs définis dans la spécification technique FSDL 3.0

- *Frogans Slide Description Language (FSDL) 3.0 - Extract* : ce document présente des extraits de la spécification technique FSDL 3.0

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions de ces documents, rédigés en anglais, ont été publiés sur le site Web officiel de la technologie Frogans « frogans.org », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://www.frogans.org/fr/resources/fsdl/access.html>
- en anglais : <https://www.frogans.org/en/resources/fsdl/access.html>

## **PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DU LOGICIEL « FROGANS PLAYER POUR DÉVELOPPEURS »**

Pour rappel, Frogans Player est le logiciel gratuit, facile à utiliser, sûr et léger, qui permet de naviguer sur les sites Frogans. Il est développé, mis à jour et distribué par l'OP3FT.

Le logiciel Frogans Player est en cours de développement par les équipes techniques.

En attendant la mise à disposition du logiciel Frogans Player, une version appelée « Frogans Player pour Développeurs » a été développée par les équipes techniques afin de permettre aux développeurs de créer et de tester leurs premiers sites Frogans. Cette version est destinée aux développeurs qui souhaitent contribuer au développement du langage FSDL et de Frogans Player.

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs », incluant diverses améliorations, ont été publiées en anglais.

Ces nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs » sont disponibles sur les plateformes Windows, Mac OS X et Linux pour les ordinateurs fixes ou portables :

- plateforme Windows : versions Alpha 0.16.1, 0.17.1 et 0.18.1
- plateforme Mac OS X : versions Alpha 0.16.1, 0.17.1 et 0.18.1
- plateforme Linux : versions Alpha 0.16.1, 0.17.1 et 0.18.1

Le logiciel « Frogans Player pour Développeurs » est publié sur le site Web de téléchargement de Frogans Player « get.frogans ».

## **PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE LOGICIELLE FSDL**

Pour rappel, la bibliothèque logicielle FSDL est l'implémentation de référence de la spécification technique FSDL. Elle permet d'analyser et de valider des documents FSDL, et de les rendre en tant que slides Frogans. La bibliothèque logicielle FSDL est développée, mise à jour et distribuée par l'OP3FT.

La bibliothèque logicielle FSDL est destinée aux développeurs qui souhaitent créer un logiciel tel qu'un outil-auteur ou un CMS (*Content Management System*), implémenté sous la forme d'une application desktop ou d'une application basée sur le Web.

La bibliothèque logicielle FSDL est en cours de développement par les équipes techniques.

En attendant la mise à disposition de la bibliothèque logicielle FSDL, une version Alpha de cette bibliothèque a été développée par les équipes techniques. Cette version est destinée aux développeurs qui souhaitent contribuer au développement du langage FSDL et de la bibliothèque logicielle FSDL.

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions de la bibliothèque logicielle FSDL, incluant diverses améliorations, ont été publiées en anglais.

Ces nouvelles versions de la bibliothèque logicielle FSDL sont disponibles sur les plateformes Windows, Mac OS X et Linux : versions Alpha 0.16.1, 0.17.1 et 0.18.1

La bibliothèque logicielle FSDL est publiée sur le site Web officiel de la technologie Frogans « [frogans.org](http://frogans.org) ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h30.

Amaury GRIMBERT  
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS  
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540